

Mesdames et messieurs les maires,

Dans le cadre de l'évolution des protocoles sanitaires et du passage du plan Vigipirate au niveau "urgence attentat" les modalités d'organisation de l'accueil des élèves le 2 novembre ont été modifiées et il est prévu que les élèves puissent être accueillis normalement dès 8h30 dans les écoles (ci-dessous, pour votre information, le courrier du ministre de l'éducation nationale à l'ensemble des personnels). L'hommage est maintenu et la minute de silence aura lieu à 11h.

Certaines communes avaient trouvé des possibilités d'accueil des élèves sur un périscolaire élargi, nous vous remercions encore sur ce point. Si vous souhaitez maintenir cette organisation exceptionnelle bien que la prise en charge par les enseignants soit actée, nous restons ouverts à cette possibilité qu'il faudra discuter avec le directeur d'école.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement,

Dominique POGGIOLI - Directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Loire